

|  |   |  |
|--|---|--|
| <p>CSRPN<br/>Conseil Scientifique Régional<br/>du Patrimoine Naturel<br/>BRETAGNE</p> <p><b>AVIS n°2018-03</b></p> <p><b>Avis sur la méthode d'élaboration de listes d'espèces déterminantes ZNIEFF chez les invertébrés</b></p> | <p><b>Examen</b></p> <p><b>le 18 janvier 2018</b></p> | <p><b>FAVORABLE (15 votes favorables, 5 abstentions)</b></p> |
|--|---|--|

### **Exposé :**

Dans le cadre de l'observatoire thématique régional « invertébrés », le GRETIA travaille sur l'élaboration de listes d'espèces déterminantes ZNIEFF chez les invertébrés ; ces listes manquent à ce jour dans le corpus régional.

La méthode qui est proposée a été appliquée pour test aux *Cerambycidae*.

### **Débat :**

La méthode proposée est construite en partie sur l'opportunité de bénéficier de données sur la rareté géographique des espèces (cartes de répartition), pour les longicornes. Mais il faudrait nuancer cette approche car la notion de rareté n'est pas que géographique, beaucoup d'espèces vivent bien tout en étant rares de ce point de vue. Il faudrait pouvoir compléter avec des notions liées à la biologie des espèces (degré de spécialisation, menaces). Dans ce domaine des informations existent qui sont à valoriser, cela suppose un important travail bibliographique. Il convient d'avoir en tête également que les invertébrés ont une appréhension des habitats qui leur est propre.

Toutefois, l'information sur la spécialisation écologique restera biaisée car elle sera liée à la bibliographique et au dire d'expert. Il serait préférable que ce critère reste non prépondérant.

La rareté peut aussi apparaître artificiellement en raison d'une faible connaissance d'un groupe, d'autant que chez les invertébrés la probabilité de « rencontre » lors des inventaires est faible.

Le GRETIA indique que quelques espèces ont été exclues en raison de leur trop faible détectabilité.

Il y aurait ainsi un risque à passer à côté de certaines espèces déterminantes en raison de données insuffisantes. Toutefois :

- Les listes sont faites à un instant t de connaissances et sont évolutives (cf. méthodologie MNHN des listes déterminantes ZNIEFF). Il est intéressant de garder identifiées des espèces pour lesquelles il y a eu des questionnements, pour approfondir ces derniers ;
- Les listes déterminantes ZNIEFF sont des listes positives. Il n'y a pas besoin d'avoir une connaissance exhaustive des choses, surtout avec les invertébrés dont le nombre d'espèces est pléthorique. Cela amène à se demander s'il ne faudrait pas privilégier une approche par groupes fonctionnels (prédateurs, végétariens, détritiphages...).

Le GRETIA informe qu'une telle approche a été mise en œuvre en Pays de la Loire sur les estrans, et que les approches fonctionnelles et taxonomiques se complètent. Dans le paramètre « spécialisation écologique » il y a des informations sur le rôle des espèces dans les habitats mais on manque de données à ce sujet.

La méthode proposée est-elle adaptée uniquement aux longicornes ou est-elle indépendante du groupe visé ?

Le GRETIA indique que la méthode est indépendante du groupe au démarrage, mais qu'elle a été ajustée et améliorée à travers l'application aux longicornes. Le travail va se poursuivre par le test sur d'autres groupes comme les rhopalocères ou les syrphes. Pour ces derniers il sera possible d'intégrer davantage d'éléments fonctionnels.

François Siorat fait valoir qu'il y a un saut qualitatif par rapport aux autres listes déterminantes ZNIEFF en Bretagne.

Il serait intéressant d'avoir une vision d'ensemble des groupes, plutôt que groupe par groupe, afin que la liste ne soit pas pléthorique.

L'avis du CSRPN est sollicité sur la méthode proposée. Sur la liste des *Cerambycidae* déterminants, le GRETIA a prévu une consultation d'experts régionaux, puis elle sera soumise pour validation au CSRPN.

**Avis du CSRPN sur la méthode proposée pour élaborer des listes d'espèces déterminantes chez les invertébrés : favorable.**

Rennes, le 9 février 2018

Le Vice-président du CSRPN,



Bernard CLEMENT